

LA TRAITE DES ETRES HUMAINS EN FRANCE ET EN EUROPE

Définition et formes du phénomène

La définition de la traite des êtres humains a considérablement évolué. Réduite à l'origine à la prostitution forcée des femmes, la traite des êtres humains a finalement été définie de façon élargie en 2000 avec le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (dit « Protocole de Palerme »), puis en 2005 avec la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (ou « Convention de Varsovie »). Elle inclut désormais toutes les situations dans lesquelles une personne recrute, transporte, héberge ou accueille une autre personne à des fins d'exploitation en recourant à la menace, la tromperie, la contrainte ou la force.

La traite des êtres humains existe ainsi en France et en Europe sous de multiples formes : travail forcé, esclavage domestique, exploitation sexuelle, prélèvements d'organes, mais aussi mendicité forcée et obligation à commettre des délits.

Selon les statistiques publiées par la Commission européenne (Eurostat – DG affaires intérieures) en 2013, le nombre de victimes avérées et présumées dans l'Union européenne a augmenté de 18% entre 2008 et 2010. 68% de ces victimes étaient des femmes, 17% des hommes, 12% des filles et 3% des garçons. La principale forme de traite dans l'UE était, entre 2008 et 2010, la traite aux fins d'exploitation sexuelle (62%), suivie du travail forcé (25%). Le pourcentage de victimes avérées ou présumées issues de pays hors-UE est passé de 12% en 2008 à 37% en 2010. Les principaux pays d'origine sont la Roumanie et la Bulgarie pour les pays de l'UE, le Nigéria et la Chine pour les pays hors-UE. Il convient de noter que les chiffres dont nous disposons sont très probablement largement sous-estimés, en particulier les chiffres qui ne se rapportent pas à l'exploitation sexuelle.

Si le nombre de personnes victimes de traite est en nette augmentation, le nombre de condamnations pour trafic d'êtres humains a baissé de 13% entre 2008 et 2010 dans la zone UE, signe que les trafiquants ont de plus en plus tendance à passer entre les mailles du filet. Compte tenu de ces difficultés et du caractère transnational de la traite, la coopération internationale est plus que jamais nécessaire (ex: la coopération technique et judiciaire ou encore la campagne de sensibilisation Cœur bleu de l'ONU DC).

Problématiques

Chaque Etat aborde la question de la traite des êtres humains de façon très différente. Les réponses ne sont pas les mêmes et les problématiques sont variées. On peut pointer toutefois des problématiques communes à l'Europe :

- La traite des êtres humains s'est particulièrement développée à la chute des régimes communistes d'Europe orientale et du Sud-Est. L'ouverture des frontières a engendré des flux migratoires importants parmi lesquels les réseaux de traite se développent. Les conflits (exemple actuel de la Syrie), la pauvreté, l'absence de débouchés économiques et l'espérance de conditions de vie meilleures combinés à des tactiques de recrutement des victimes très imaginatives alimentent largement ces réseaux. Les personnes prêtes à émigrer savent parfois qu'elles partent pour vendre des services en Europe occidentale, mais elles n'ont jamais conscience du degré d'investissement qui en fait des victimes de la traite des êtres humains.
- La France et la plupart des États d'Europe de l'Ouest (pays de destination des victimes) se sont peu préoccupés de cette question pendant longtemps, considérant qu'il incombait aux pays d'origine de mettre en place des mesures préventives. L'absence de coordination entre pays d'origine, de transit et de destination freine la lutte contre ce phénomène. En effet, la diversité des législations et des approches en Europe complique extrêmement l'identification et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains.
- Malgré une évolution récente favorable à la protection des victimes de la traite des êtres humains, celle-ci est le plus souvent abordée sous le prisme de la criminalité organisée et les victimes peinent à faire respecter leurs droits.

Dans ce contexte, l'action de la société civile reste primordiale pour lutter contre la traite des êtres humains, soutenir les victimes et faire pression sur leurs gouvernements pour que ceux-ci tiennent leurs engagements et mettent en place des plans d'action nationaux qui prennent en compte les différents aspects de la lutte contre la traite des êtres humains.

Engagements du Secours Catholique – Caritas France au sein de réseaux de lutte contre la traite

Le Secours Catholique - Caritas France est engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains via sa participation à différents réseaux ou institutions...

Au niveau international :

COATNET - Organisations Chrétiennes contre la traite des êtres humains

Le Secours Catholique – Caritas France est membre de COATNET, réseau des organisations chrétiennes luttant contre la traite des êtres humains. Le réseau a été créé en 2001 sous l'égide de Caritas Allemagne. Initialement réseau européen, COATNET agit partout dans le monde depuis début 2010 sous l'égide de Caritas Internationalis. Membre du comité de pilotage de COATNET, le Secours catholique coopère avec les autres membres en vue d'améliorer ses méthodes de lutte contre la traite des êtres humains grâce à l'échange d'informations et de bonnes pratiques. Grâce à ce réseau, le Secours catholique mène des actions d'assistance, de prévention et de plaidoyer en coordination avec les autres membres en particulier au niveau international. Coatnet s'ouvre aujourd'hui à tous les continents, ce qui devrait permettre à mieux travailler au niveau mondial dans ce domaine.

<http://www.caritas.org/resources/Coatnet/Coatnet.html>

Conseil de l'Europe

Le Secours Catholique a été entendu par le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe avant la publication de son rapport officiel le 28 janvier 2013 (premier cycle d'évaluation). Ce rapport dresse un état des lieux de la traite en France, des efforts qui ont été entrepris et surtout des efforts auxquels il faudra encore consentir afin que la France se conforme aux engagements internationaux auxquels elle a souscrit.

Le rapport officiel est disponible sur le site du Conseil de l'Europe http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/trafficking/default_fr.asp

Plateforme européenne pour lutter contre la traite des êtres humains

Créée le 31 mai 2013 par la Commission européenne, la Plateforme européenne pour lutter contre la traite des êtres humains constitue un vaste forum pour la société civile dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains. Prévus par la Stratégie de l'UE en vue de l'éradication de la traite des êtres humains pour la période 2012-2016, la Plateforme européenne contre la traite rassemble une centaine d'associations établies dans les Etats membres de l'Union européenne. Convaincu de la nécessité de coordonner l'action des organisations luttant contre la traite au niveau européen, le Secours Catholique-Caritas France a adhéré à la Plateforme où il y représente le réseau mondial Coatnet coordonné par Caritas Internationalis dont il est membre du Comité de pilotage.

<http://ec.europa.eu/anti-trafficking/> (site web de la Commission européenne consacré à la lutte contre la traite)

Au niveau national :

Groupe « mineurs » de la MIPROF : Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains

Outre sa participation au groupe « mineurs » créé par la MIPROF, le Secours Catholique apporte son appui à certaines organisations telles que Hors la Rue ou le Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM).

Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains

Le Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, créé en 2007 à l'initiative du Secours Catholique-Caritas France, regroupe 25 associations engagées dans la lutte contre la traite des êtres humains auprès des victimes en France, dans les pays de transit et d'origine. Le Secours Catholique coordonne l'action de ces associations au sein du Collectif, qui porte la parole de ces membres dans des actions de plaidoyer auprès des institutions afin de les inciter à s'engager fermement dans la lutte contre la traite des êtres humains. Il mène également des campagnes de sensibilisation du grand public sur la traite des êtres humains.

<http://www.contrelatraite.org/>



Crédits photo : Secours Catholique et Caritas

Commission Nationale Consultative des Droits de L'Homme

Au titre de la représentation de la société civile, le Secours Catholique Caritas France est membre de la CNCDH. Dans ce cadre, il a participé à l'élaboration d'un rapport et avis intitulé « La traite et l'exploitation des êtres humains en France » et publiés en janvier 2010. Ces documents analysent la situation française au regard de ses engagements internationaux en matière de droits humains.

Le rapport officiel est disponible sur le site de la CNCDH <http://www.cncdh.fr/fr/publications/la-traite-et-l'exploitation-des-etres-humains-en-france>

Projet de Plan d'action national en France contre la traite des êtres humains 2014-2016

Fin 2008, un Groupe de travail interministériel et inter-ONG relatif à la protection et la prise en charge des victimes de la traite des êtres humains était créé. Cette initiative avait pour but la collaboration de divers acteurs pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'action national contre la traite exigé par la recommandation 1545 du Conseil de l'Europe en 2002. Le Secours catholique – Caritas France y était représenté et sa participation avait pour but essentiel la prise en compte de la dimension européenne de la lutte contre la traite des êtres humains dans l'élaboration du Plan d'action national français. Début 2011, constatant que le groupe ne se réunissait plus et que certaines échéances étaient arrivées à terme sans que rien ne se passe (notamment la mise en place d'une structure de coordination), le Collectif ensemble contre la traite des êtres humains écrivait au Premier ministre de la République Française afin de connaître le calendrier prévu pour la création de cette structure, la place réservée aux associations au sein de cette structure, les prochaines étapes pour la mise en œuvre du Plan et les moyens prévus pour réaliser les objectifs de ce plan.

FICHE THEMATIQUE « TRAITE DES ÊTRES HUMAINS » FEVRIER 2014

Décidée par le Comité interministériel aux droits des femmes le 30 novembre 2012, la création de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) par le décret n°2013-7 du 3 janvier 2013 avait vocation à faire de la lutte contre la traite des êtres humains une politique publique à part entière. Suite à la création de cette structure de coordination, il restait à mettre en œuvre un Plan d'action national contre la traite afin de se mettre en conformité avec les engagements internationaux de la France et les recommandations du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe du 28 janvier 2013 (1^{er} cycle d'évaluation). Les travaux en vue de l'élaboration du Plan d'action national de la France ont repris depuis, en concertation avec les associations du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » qui, fortes de leur expertise et de leur connaissance des besoins sur le terrain, ont fait part de leurs revendications et de leurs suggestions au ministère des Droits des femmes. Celles-ci ont été reçues par la ministre des Droits des femmes et porte-parole du Gouvernement Mme Najat Vallaud-Belkacem le 3 février 2014 afin de préparer la présentation du Plan d'action national en Conseil des ministres (prévue en avril 2014). Le Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2014-2016 a notamment pour objectifs l'identification et la protection des victimes de traite, la formation des personnels, la sensibilisation des publics à risque et du grand public et la coopération internationale.

Les différents types d'actions du Secours Catholique – Caritas France contre la traite des êtres humains

En Europe, le Secours Catholique – Caritas France est engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains autour de quatre axes principaux : la sensibilisation du grand public, la prévention des publics à risque, l'accompagnement des victimes, le renforcement des réseaux et le plaidoyer.

La sensibilisation du grand public

Ces activités de sensibilisation visent à faire découvrir au grand public et aussi à l'entourage des victimes potentielles, les réalités de la traite. Ce volet est également indispensable pour réduire les risques.

La prévention de la traite des êtres humains auprès des publics à risque

Les activités de prévention visent l'information et la sensibilisation des personnes les plus vulnérables : les femmes, les jeunes filles, les enfants, les communautés particulièrement vulnérables.

L'accompagnement des victimes de la traite

L'aide aux victimes de la traite des êtres humains comprend aussi bien l'aide aux victimes directes que l'aide aux victimes potentielles. Des projets micro-économiques peuvent en effet leur donner des opportunités dans leur pays et ainsi diminuer leur besoin de migrer et de se mettre dans des situations de risque. La réinsertion sociale et économique des victimes directes est essentielle pour les mêmes raisons et permettent d'éviter qu'elles retombent dans un réseau de trafiquants.

Le renforcement des réseaux

Le Secours catholique s'attache à renforcer les réseaux entre les associations de lutte contre la traite des êtres humains au sein des pays d'Europe les plus touchés. Les réseaux de collaboration transnationale, notamment entre la Roumanie et la Bulgarie, dans le sud-est de l'Europe ou au niveau euro-méditerranéen sont également développés afin de lutter plus efficacement contre la traite.

Le plaidoyer

Le Secours Catholique mène des actions de plaidoyer essentiellement au sein de réseaux. Le but essentiel de ces actions est d'initier des rencontres entre les acteurs associatifs et les acteurs institutionnels afin qu'ils élaborent ensemble des stratégies de lutte contre la traite des êtres humains. Le Secours catholique s'attache également à donner une dimension européenne et mondiale aux démarches des acteurs publics nationaux. En effet la traite est un phénomène transnational et doit être combattue au niveau international.

Projets soutenus par le Secours Catholique Caritas France

Le Secours Catholique – Caritas France a soutenu et continue de soutenir de nombreux projets conduits dans les pays d'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Bulgarie), ainsi qu'en Ukraine.

Cinq projets sont en cours actuellement : un projet visant à fournir une intégration et une assistance durable pour les victimes de traite et ceux qui risquent de le devenir en Albanie ; un projet de renforcement des compétences locales pour lutter

contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine ; un projet de lutte contre la traite des êtres humains au Kosovo ; un projet de réinsertion sociale des victimes de la traite des êtres humains retournées en Ukraine; un projet euro-méditerranéen de travail en réseau de lutte contre la traite. Dans chacun des programmes, le Secours Catholique encourage la coopération des acteurs au niveau régional par des échanges d'expériences et de pratiques.

Exemple de coopération et de travail en réseau à l'échelle régionale : le projet euro-méditerranéen :

Lutte contre la traite des êtres humains : travail en réseau au niveau euro-méditerranéen

Depuis octobre 2011 et ce, pour une durée initiale de deux ans, 11 partenaires Caritas d'Europe de l'Est (Kosovo, Bosnie-Herzégovine, Albanie, Ukraine, Arménie, Roumanie, Bulgarie) et du pourtour méditerranéen (Maroc, Liban, Turquie, France) engagés dans la lutte contre la traite des êtres humains travaillent ensemble dans le cadre du projet euro-méditerranéen de lutte contre la traite des êtres humains, qui vise à promouvoir et consolider la coopération entre les pays d'Europe et méditerranéens pour rationaliser et accélérer les efforts dans la lutte contre la traite des êtres humains.

Afin d'enrichir et capitaliser les pratiques et les méthodes de travail des partenaires du projet et de favoriser la construction d'un réseau impliquant une pluralité d'acteurs associatifs et institutionnels, des échanges de pratiques et d'expériences sont proposés sur des thématiques précises. Ces échanges permettent l'identification de repères partagés et le développement d'une réflexion commune sur les méthodes de lutte contre la traite des êtres humains.

Un premier atelier s'est tenu en Albanie en octobre 2011, rassemblant des partenaires du Kosovo, d'Albanie et de Bosnie-Herzégovine sur l'identification des victimes de traite des êtres humains. Les participants ont par exemple pu approfondir leurs connaissances concernant l'identification des femmes victimes de traite sexuelle.

En février 2012, une visite d'étude en Arménie a permis d'aborder la question de la prévention de la traite auprès des jeunes et la collaboration avec les éducateurs (enseignants...). Grâce à cette visite d'étude, les participants ont été sensibilisés à la situation de la traite en Arménie et ont pu s'apercevoir de l'importance d'augmenter le travail avec les écoles pour la prévention de la traite des êtres humains et de collaborer pour cela avec des ONG locales et internationales afin d'échanger et de travailler avec les institutions gouvernementales. Concrètement, les participants ont eu des informations quant au projet relatif à la prévention de la traite dans les écoles en Arménie, notamment les méthodes et les techniques mises en œuvre, ainsi que la portée de ce travail.

En mai 2012, une autre visite d'étude a eu lieu, cette fois en Ukraine, et s'est concentrée sur la problématique des victimes, c'est-à-dire la prise en charge et l'accompagnement des victimes de traite, notamment pour les mineurs. Suite à ces échanges, les participants ont été renseignés sur la situation des victimes de traite, notamment des mineurs, et de l'aide qui leur est apportée en Ukraine et dans les autres pays par les ONG et par la législation mise en œuvre. Les participants ont par conséquent été sensibilisés sur les bonnes pratiques quant à l'identification et l'assistance des victimes de traite en Europe. La rencontre a aussi permis de développer de nouvelles activités, de nouvelles idées et de nouveaux contacts pour poursuivre le travail sur le sujet.

En juillet 2012 s'est déroulé un camp d'été international en Albanie qui avait pour objectif d'identifier les meilleures méthodes pour la promotion de l'engagement des jeunes, de leur offrir des outils pour la promotion de la lutte contre la traite et de se familiariser avec les nouveaux outils en matière de prévention. Les participants sont repartis avec de nombreuses informations, notamment sur les différentes formes de traite, sur la situation des enfants des rues, sur le concept et les outils de plaidoyer ainsi que sur l'identification des groupes vulnérables. Il y a eu des progrès quant à la

FICHE THEMATIQUE « TRAITE DES ÊTRES HUMAINS » FEVRIER 2014

prise de conscience de l'importance et des impacts d'une campagne. Les participants ont d'ailleurs travaillé ensemble sur la construction de la campagne contre la traite des êtres humains. Par ailleurs, les partenaires du projet éditent une lettre d'information trimestrielle qui permet de transmettre des informations sur les évolutions du contexte et de la traite des êtres humains dans leur pays ainsi que leurs activités et de communiquer autour du projet.

Une visite d'étude au Liban s'est déroulée du 15 au 18 janvier 2013. Elle se situait dans la continuité des premières activités du projet. Le thème de réflexion était le lien entre migration et traite des êtres humains et l'impact des politiques migratoires sur la traite des êtres humains, ces deux problématiques étant intrinsèquement liées. En effet, selon le rapport 2010 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 80% des victimes de traite sont d'origine étrangères et candidates à la migration. Cette question doit donc être abordée, traitée et intégrée dans la campagne de plaidoyer amorcée par ce projet.

La dernière réunion de la première phase du projet euro-méditerranéen s'est tenue entre le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2013 au Kosovo, avec la participation des Caritas d'Albanie, d'Arménie, de Bulgarie, de France, du Kosovo, du Liban, de Roumanie et d'Ukraine. Les thématiques suivantes ont été abordées : la lutte contre la traite des mineurs, les obstacles à la mise en œuvre de la loi et la complémentarité entre la société civile et les institutions.

Suite à la réunion biannuelle du réseau Européen de lutte contre la traite des êtres humains – COATNET, le projet euro-méditerranéen est entré dans sa seconde phase avec la réunion de lancement qui s'est tenue à Madrid en janvier 2014. La période de mise en œuvre de cette seconde phase du projet se déroulera de janvier 2014 à décembre 2016.

Afin de renforcer les capacités de chacun des membres du projet et d'échanger réflexions et pratiques, plusieurs formations avec visites d'études thématiques seront organisées dans certains pays du projet.

Trois jours d'échanges et de formation en Turquie (2014) seront consacrés à la thématique de l'identification des victimes de traite parmi les personnes réfugiées ou déplacées suite à des situations de conflits. La traite est un sujet d'autant plus d'actualité en Turquie que le pays est aujourd'hui devenu l'une des principales destinations des flux de réfugiés fuyant la Syrie en proie à la guerre civile.

En 2014, trois jours d'échange et de formation seront également organisés en Bosnie-Herzégovine sur le thème du recrutement, la formation et l'accompagnement des bénévoles dans les centres d'accueil ; rencontre qui comprendra également une journée de visite et d'échange sur le programme national de renforcement du bénévolat.

En 2015, trois jours d'échange et de formation seront organisés en Albanie, pays coordinateur du projet, sur le thème de la réinsertion des victimes et, en 2016, trois jours d'échange et de formation seront organisés en Slovénie sur l'assistance aux victimes dans les pays de transit. Le Centre d'accueil des victimes de Slovénie étant le seul, au sein du projet, à bénéficier d'un financement étatique, la visite du centre en Slovénie aura notamment pour objectif d'observer le travail de coopération et de plaidoyer auprès des institutions afin de s'en inspirer.

L'afflux de réfugiés et de déplacés internes suite à des conflits se multipliant en Afrique du Nord et au Proche-Orient, une étude commune sera réalisée par les partenaires du projet et d'autres organisations. Les résultats seront présentés au grand public pendant une conférence de 2 jours qui se tiendra sur le sujet en France, en 2015. L'organisation d'événements inter-Caritas dans chaque pays à l'occasion des Journées européennes de lutte contre la traite, le 18 octobre (chaque année), participe de cette sensibilisation du public aux enjeux de la lutte contre la traite des êtres humains.

En outre, un document de positionnement sur la traite dans l'espace euro-méditerranéen sera publié en 2016. Il permettra d'harmoniser les recommandations des différentes Caritas et leur plaidoyer auprès des institutions.

En vue de favoriser l'échange et le partage d'informations sur le projet et la situation de la traite dans les 12 pays concernés, divers outils seront créés, à savoir : un bulletin d'information électronique publié tous les 4 mois, le site internet du projet et une page Facebook dédiée au projet.

Le projet euro-méditerranéen est un bon exemple de synergie entre associations luttant contre la traite des êtres humains et reflète la nécessité d'une coopération à l'échelle internationale. La diversité des contextes locaux, des expériences et des pratiques permettra un enrichissement de chacun des partenaires et un renforcement de leur expertise. Il faudra néanmoins veiller à l'articulation entre les projets nationaux menés dans chacun de ces pays et ce projet à dimension régionale.

FICHE THEMATIQUE « TRAITE DES ÊTRES HUMAINS » FEVRIER 2014
**Projets thématique Traite des êtres humains
Par pays**

Projets	Année	Code	Montant global du projet (en €)	Participation du Secours Catholique (en €)
ALBANIE				
Renforcement de la prévention de la traite des êtres humains	2007	IP36610	62 368	20 000
	2008	IP39370	26 846	26 846
Renforcement de la prévention de la traite des êtres humains en Albanie et de l'accompagnement des victimes	2009	IP41870	58 918	29 105
	2011	PI110015	51 964	34 003
	2012	PI120007A	34 294	32 800
	2013	PI120007B	+ 34 563 = 68 857	+ 32 700 = 65 500
Fournir une intégration et une assistance durable pour les victimes de traite et ceux qui risquent de le devenir	2014 12 mois	PI140038	40 118	36 604
SOUS-TOTAL des projets Albanie			309 071	212 058
ARMENIE				
Renforcement des capacités de la Caritas pour mener une campagne de prévention de lutte contre la traite des êtres humains et les migrations illégales dans les régions de Yerevan, Kotayk et Armavir Marzes.	2008	IP39600	39 000	20 000
Pour une prévention de la traite des êtres humains à l'école	2010	IP4235A	55 946	25 026
	2011	IP4235B	+ 56 056 = 112 002	+ 31 676 = 56 702
SOUS-TOTAL des projets Arménie			151 002	76 702
BOSNIE-HERZEGOVINE				
Renforcement des initiatives locales de lutte contre la traite des êtres humains	2006	IP33650	156 815	30 000
	2008	IP37680	223 936	30 000
	2009	IP40930	80 378	30 000
	2010	IP4234A	107 740	32 000
	2011	IP4234B	+ 112 150 = 219 890	+ 31 534 = 63 534
	2011	PI110283A	97 070	32 000
	2012	PI110283B	97 744 = 194 814	+ 28 000 = 60 000
2014 12 mois	PI140044	55 000	36 500	
SOUS-TOTAL des projets Bosnie-Herzégovine			979 835	250 034
KOSOVO				
Prévention du trafic des êtres humains avec l'appui des communautés religieuses	2006	IP3190A	512 145	37 624
	2007	IP3190B	+ 471 863 = 984 008	+ 35 556 = 73 180
Appui au programme de lutte contre la traite des êtres humains de Caritas Kosovo	2008	IP38940	554 937	62 645
	2009	IP41530	85 973	35 949
Appui au programme de lutte contre la traite des êtres humains de Caritas Kosovo	2011	PI10693A	48 850	28 000
	2012	PI10693B	+ 38 498	+ 24 000
	24 mois		= 87 348	= 52 000
Lutte contre la traite des êtres humains au Kosovo	2013	PI120290A	72 083	34 600
	2013	PI120290B	+ 62 310	+ 31 000
	2014	PI120290C	+ 63 310	+ 33 000
	36 mois		= 197 703	= 98 600
SOUS-TOTAL des projets Kosovo			1 909 969	322 374

FICHE THEMATIQUE « TRAITE DES ÊTRES HUMAINS » FEVRIER 2014

UKRAINE				
Réseau de centres de prévention et d'accompagnement des victimes de traite d'êtres humains	Déc. 2006 2007	IP32150	55 030	8 985 + 18 985 = 27 970
Réinsertion sociale de victimes de la traite des êtres humains retournées en Ukraine	2008	IP38300	73 263	25 900
	2009 2010	IP3474A IP3474B	146 790	39 600
	2011 2012	PI110046A PI110046B	125 389 + 125 637 = 251 026	39 650 + 31 350 = 71 000
	2014	PI140042	107 070	50 000
SOUS-TOTAL des projets Ukraine			633 179	214 470
BULGARIE / ROUMANIE				
Prise en charge des victimes de la traite des êtres humains en Roumanie et en Bulgarie	2009	IP41140	145 109	31 277
Développement de mécanismes transnationaux de lutte contre la traite des êtres humains en Roumanie et Bulgarie	2009	PI10004A	88 528	88 528
	2010	PI10004B	+ 76 362	+ 76 362
	2011	PI10004C	+ 35 564	+ 35 564
	36 mois		= 193 028	= 193 028
SOUS-TOTAL des projets Bulgarie / Roumanie			345 563	231 731
INTERNATIONAL				
Lutte contre la traite des êtres humains: participation au réseau Coatnet (réseau international d'associations chrétiennes agissant dans ce domaine)	2007	IL01410	96 606	7000
	2008	IL0180	72 422	20 000
	2009	IL02200	77 011	22 000
	2010	IL02530	58 796	20 000
	2011	PI110150	67 956	22 000
	2012	PI120175	46 228	25 000
	2013	PI130114A	82 320	23 000
	2014	PI130114B	+56 520	+22 000
	2015	PI130114C	+87 320	+23 000
	36 mois		= 226 160	= 68 000
	Programme euro-méditerranéen de lutte contre la traite des êtres humains	2011	PI110177A	35 135
2012		PI110177B	53 346	50 000
2013		PI130221A	76 000	76 000
2014		PI130221B	+ 73 000	+ 73 000
2015		PI130221C	+ 43 250	+ 43 250
36 mois			= 192 250	= 192 250
SOUS-TOTAL des projets Internationaux			925 910	456 250
TOTAL des projets menés en Europe pour la lutte contre la traite des êtres humains depuis 2006			5 254 529	1 763 619